

Objectif(s) de la formation

- Comprendre les principes de la licitation
- Analyser l'audience de vente

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en Présentiel et visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

Contact

AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

Public(s)

Avocats / Juristes / Salariés

Prérequis

Pas de prérequis

Durée de la formation

1 demi-journée (4h00) - 9h00/13h00

Date(s) de la formation

Vendredi 13 Mars 2026

Lieu de la formation

Au choix en présentiel* à Paris ou en classe virtuelle

* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

Intervenant(s)

Maître Josiane OLEOTTO GUEY,

Avocat, Président de la Commission Vente Forcée de l'AAMTI

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée de 9h00 à 13h00

I- Présentation de la licitation

II- Les formalités préalables

Questions / Vérification compréhension / Reformulation

III - Jusqu'à l'audience de vente

IV - L'audience de vente

- L'adjudication vue du potentiel adjudicataire
- L'adjudication vue du colicitant

Questions / Vérification compréhension / Reformulation

- La surenchère
- Le jugement d'adjudication
- Les effets de l'adjudication

Conclusion

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de comprendre le fonctionnement de la licitation, d'identifier les formalités préalables et de maîtriser les étapes conduisant à l'audience de vente. Ils sauront analyser le processus d'adjudication selon la position des parties, appréhender le mécanisme de la surenchère et comprendre la portée du jugement d'adjudication ainsi que ses effets, leur permettant d'aborder de manière claire et structurée l'ensemble du déroulement d'une licitation.

Tarifs

Tarif adhérents AAMTI : 217,50 € TTC

(181,25 € HT - 20% TVA)

Tarif non-adhérents : 268,50 € TTC

(223,75 € HT - 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr

- OPCO pour les salariés

<https://travail-emploi.gouv.fr/les-operateurs-decompetences-opco>

Modalités d'inscriptions

En ligne sur www.aamtiformation.com

Rubrique Toutes nos Formations

www.aamtiformation.com/toutes-nos-formations

Ou bien en complétant le bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur www.aamtiformation.com

(Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation entre dans le cadre de la formation continue des avocat et est éligible à la prise en charge par le FIFPL et l'OPCO.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20

